

TRAIT D'UNION

#28

Avril 2017

la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

EDITO

Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

Nous sommes à mi-parcours de ce mandat.

Il y a déjà 3 ans, vous avez choisi une nouvelle équipe municipale. Il me paraît utile de dresser un premier bilan des actions entreprises.

Chaque adjoint, dans son domaine de compétences, vous présente les réalisations de l'équipe, mais aussi les obstacles qu'il a rencontré.

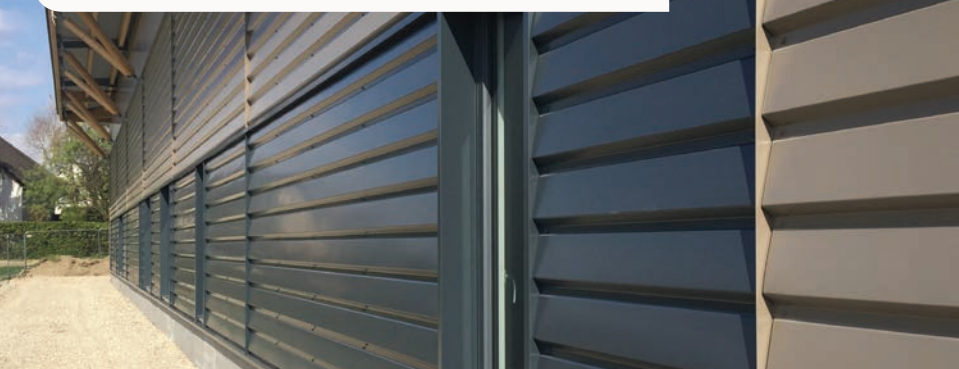
Mais nous souhaitons que vous puissiez aussi vous exprimer sur les attentes qui sont les vôtres pour la deuxième partie du mandat en répondant à un questionnaire.

Tout n'est certainement pas réalisable, nous n'avons pas de baguette magique, mais, à votre écoute, nous pouvons poursuivre la modernisation de notre village tout en lui gardant ses caractéristiques et son environnement auxquels nous tenons tous.

Pour faire taire certaines rumeurs, je tiens à préciser que je ne serai pas candidat aux prochaines élections législatives, malgré les propositions d'investiture.

En effet, à cause de la Loi sur le non cumul des mandats, il sera impossible de cumuler les fonctions de Maire avec celle de Député.

Je choisis, sans hésiter, de poursuivre mon engagement auprès des Wantzenauviens, car il reste encore beaucoup de travail pour répondre à vos attentes.



SOMMAIRE

p.2	UN POINT C'EST TOUT
p.3	À MI-PARCOURS
	LE PROJET CULTUREL DE
	LA COMMUNE DE LA WANTZENAU
p.4	LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM):
	2016, UNE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT
	COMPLÈTE
p.5	NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES
	DOMAINE DES TRAVAUX, DE LA VOIRIE
	ET DE LA CIRCULATION
p.6	COMMERCE - TOURISME - ATTRACTIVITÉ
	LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE
p.7	LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE NOTRE
	ENGAGEMENT
p.8	L'AMÉNAGEMENT URBAIN
p.9	L'ENVIRONNEMENT
p.10	SEMAINE D'ÉQUITATION DU 3 AU 7 AVRIL
	2017 À L'ÉCOLE ILL ET RIED
	QUAND ASSISTANT RIME AVEC AGRÉMENT
	FORUM DES ÉMOTIONS
p.11	PROCHAINEMENT AU FIL D'EAU
	EN BREF
p.12	EN IMAGES
	PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

Mai

01/05	TOURNOI DE VOLLEY
	De 8h30 à 17h30 - Espace Jean-Claude Klein
03/05	HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS
	À 10h et à 16h - Bibliothèque
04/05	ÉCOUTILLES
	À 18h - Bibliothèque
07/05	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES - 2 ND TOUR
08/05	CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION
	À 11h - Monument aux Morts
10/05	CLUB KID'À LIRE
	À 17h - Bibliothèque
12/05	LA FOLIE DES ANNÉES 80
	À 20h30 - Fil d'Eau
19/05	FORUM DES ÉMOTIONS
	À 17h45 - Ill au Soleil
20/05	APRÈS-MIDI JEUX ET SPECTACLES
	De 13h à 18h - Foyer socio-culturel
21/05	CONNAISSANCE DU MONDE : BRÉSIL
	À 17h - Fil d'Eau
23/05	DON DU SANG
	À 17h - Espace Jean-Claude Klein
24/05	BRICOLAGE FÊTE DES MÈRES ET PÈRES
	De 15h à 17h - Bibliothèque
25/05	ENDURO DE PÊCHE À LA CARPE
28/05	Étang du Stangenkopf

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Patrick Depyl, Maire

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN PAGE:

Anne-Sophie Rauscher & Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie

COUVERTURE : Célia Philibert Dit Jaime

IMPRESSION : Imprimerie Parmentier - LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : Avril 2017

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

UN POINT C'EST TOUT

Assemblée générale du 23 février 2017

« **Un point c'est tout** » est une association qui existe depuis plus de 15 ans et qui abrite un atelier de broderie.

Elle compte 17 membres, toutes féminines. Ces dames se retrouvent 4 fois par mois pour élaborer de jolies décorations au point de croix : décorations de Noël, sets de table, serviettes éponge,....

Le plus gros de leurs travaux est destiné au Marché de Noël de La Wantzenau, auquel elles participent tous les 2 ans avec beaucoup de succès.

L'Assemblée générale s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur : bilan de l'année écoulée, rapport financier et projets pour 2017.

Jolies sorties en perspective : Stuttgart, Manufacture Royale des Armes blanches à Klingenthal, Jardin de Lyne à Ohnenheim, Marché de Noël à Ludwigsburg.

Sans oublier la participation au Marché de Noël de La Wantzenau en décembre prochain !!

Sympathique après-midi, clôturée autour d'un café et d'une montagne de beignets ! ;-)

Encore merci pour cette invitation !

Anne HEMMERLÉ,
3^{ème} adjointe au Maire

en charge de l'étude et la coordination de toutes questions relatives au commerce, au tourisme, à l'attractivité, à l'emploi et à l'économie



URBANISME

Dans quel cas doit-on avoir recours à un architecte ?

Un nouveau décret paru le 14 décembre 2016 porte le seuil de recours à architecte à 150m² au lieu des 170m² auparavant. Ce décret est applicable au 1^{er} mars 2017.

En principe, la demande de permis de construire ne peut être instruite que si la personne désirant entreprendre des travaux soumis à permis de construire a fait appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis.

Toutefois, le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour les personnes physiques (particulier, par exemple) ou les exploitations agricoles qui déclarent vouloir édifier ou modifier pour elles-mêmes :

- Une construction à usage autre qu'agricole (par exemple, une maison individuelle) dont la surface de plancher n'excède pas 150 m²;

- Une construction à usage agricole dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m²;
- Des serres de production dont le pied droit a une hauteur inférieure à 4 m et dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2 000 m².

Les demandeurs d'un permis de construire sont tenus de recourir à un architecte pour les projets de travaux sur construction existante conduisant soit la surface de plancher, soit l'emprise au sol de l'ensemble à dépasser l'un de ces plafonds.

À noter :

Une personne morale doit toujours faire appel à un architecte pour tout projet soumis à permis de construire.

CYRIL REB



Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

Dans les pages qui suivent, nous détaillerons les différentes actions entreprises ces trois dernières années.

Permettez-moi en introduction de replacer ces réalisations dans un contexte plus global.

L'état dans lequel nous avons trouvé les différents bâtiments communaux exigeait une reprise en main et des décisions rapides; pour l'anecdote, nous avons même dû redéposer un permis de construire pour la mairie et gérer les finitions.

Il fallait reconstruire des équipements sportifs, construire des ateliers municipaux et déplacer les écoles sur un nouveau site. Au total, près de 20 millions d'euros d'investissement pour tourner la page de l'immobilisme.

Mais aussi et surtout pour se préparer à accueillir de nouveaux habitants dont nous avons besoin.

Le dernier recensement du début de l'année montre que nous continuons à en perdre.

Certains pensaient (*et pensent peut-être encore*) que nous pourrions échapper à l'obligation de construire des logements sociaux, que nous pourrions payer une amende et être « *tranquille* », il n'en est rien.

Nous avons besoin de logements pour nos jeunes qui quittent notre village à regret et leur offrir un véritable parcours résidentiel.

Nous avons signé avec le Ministre, Monsieur Thierry REPENTIN, un contrat de mixité sociale qui est désormais notre feuille de route en matière de construction : 750 logements à l'horizon 2030, dont 300 logements aidés.

Mais cette feuille de route nous oblige à mettre à niveau les infrastructures de notre commune.

Outre les bâtiments publics, nous devons « *animer* » notre village grâce à une politique culturelle ambitieuse, protéger les plus fragiles, nos aînés, mais aussi les jeunes à la recherche d'un emploi.

Nous n'avons pas réussi tous nos projets, La Poste n'a pas encore trouvé un point

de chute plus commode, il nous reste à progresser sur nos offres d'animations pour la jeunesse... et bien d'autres choses, mais il reste 3 ans....

Tout cela se fera à fiscalité constante, c'est à dire sans augmenter le taux de nos impôts. Ce n'est pas le moindre des paradoxes, nous devons en convenir, car ceux-là même qui augmentaient les impôts jadis, se complaisaient dans l'immobilisme.

Nous bénéficions d'une fenêtre très favorable avec des taux d'intérêt très bas. Alors, nous empruntons pour rattraper le retard et faire de La Wantzenau un village innovant où il fait bon vivre.

Nous aurions pu faire cela dans une grande concorde, dans un esprit de construction collective, malheureusement les groupes d'opposition n'ont jamais apporté au débat les contributions que vous et nous, aurions été en droit d'attendre.

Ce n'est pas grave, en définitive, les projets avancent et l'équipe municipale est fière de vous les présenter dans les pages qui suivent. Je vous souhaite une bonne lecture....

Patrick DEPYL, Maire



Projet du futur Groupe Scolaire
© crédit image : DRLW Architectes



LE PROJET CULTUREL DE LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

Persuadée que la culture est source d'épanouissement, vecteur de lien social mais aussi révélateur d'identité propre et de citoyenneté, la commune de La Wantzenau a souhaité faire de l'accès à la culture pour tous un axe majeur de sa politique. Pour ce faire, la commune souhaite mener une politique culturelle populaire, volontaire et affirmée.

Les missions du projet culturel

- Inscrire le projet culturel municipal au cœur du territoire;
- Faciliter l'accès à la culture pour tous;
- Soutenir et développer une programmation culturelle riche, populaire, variée en privilégiant la qualité artistique;
- Développer les actions culturelles et de médiation auprès des habitants ainsi qu'auprès des partenaires associatifs;
- Développer la mutualisation des espaces municipaux, des ressources, des moyens humains, techniques, logistiques et financiers afin d'offrir un service public plus riche et plus fort.



© crédit photo : Stéphane Meyer

Les actions menées

- La révision de la politique tarifaire du Fil d'Eau et son ouverture aux publics extérieurs;
- La mise en place d'une programmation riche et variée, sur un rythme une quinzaine de spectacles, par an, en sus des événements communaux ou associatifs;

- La participation des associations de la commune à la saison culturelle, notamment, avec la tenue des buvettes lors des spectacles et concerts;
- La continuité du développement des lectures publiques, contes, expositions et ateliers de bricolages, dispensés par la bibliothèque et la création d'un club de lecture destiné aux adolescents depuis janvier 2017;
- Le maintien et le développement de l'implication de l'École de Musique à la vie culturelle, par le biais de ses traditionnels concerts de Noël, des Familles et de Printemps, mais aussi la participation des élèves ou des formations lors de certains spectacles;
- Un soutien humain, logistique, et technique aux associations lors de leurs manifestations et événements.



Un premier bilan

Outre le fait de la récente révision de sa politique tarifaire et de l'ouverture de sa location aux publics extérieurs, le Fil d'Eau est un équipement culturel dont l'orientation est multi-fonctionnelle.

La saison culturelle 2016/2017 nous a permis de voir quels spectacles ont connu le plus de succès et de recueillir différents avis et souhaits des Wantzenauviens et du public du Fil d'Eau pour la construction et l'élaboration des saisons suivantes.

Cette première édition a rassemblé 6 277 personnes sur l'ensemble des manifestations proposées. Ce qui est prometteur et encourageant pour une salle

qui n'a pas encore de public établi et fidèle. Le montant des recettes de billetterie s'est élevé à 10 379€ pour 63 587€ de dépenses (dont 10 579€ consacrés aux événements communaux comme la Fête de la Musique ou l'Euro 2017). Afin de favoriser la culture pour tous, la prochaine programmation culturelle proposera des abonnements pour les spectacles proposés avec toujours une tarification des spectacles accessible.

Suite à la révision des tarifs du Fil d'Eau et à l'ouverture de la location aux extérieurs le montant des recettes dues à la location du Fil d'Eau est passé de 11 218€ à 23 140€, pour un coût de fonctionnement annuel pratiquement identique aux années précédentes car, ce n'est pas tant le nombre d'utilisations du Fil d'Eau qui a augmenté, mais le nombre de manifestations payantes qui est passé de 13 à 21, malgré l'ajout de dates liées à la programmation culturelle et la gratuité une fois par an pour les associations de la commune.

La saison 2016/2017 n'étant pas terminée, je vous invite à venir nombreux lors des derniers grands événements culturels à venir à savoir le concert « **La Folie des Années 80** » le vendredi 12 mai, le concert de la **Chorale des Jeunes de La Wantzenau**, le samedi 3 juin, ainsi que le **Concert intimiste piano/voix de Michel Jonasz et Jean-Yves D'Angelo**, le jeudi 1^{er} juin.

Myriam STENGER,
1^{re} Adjointe au Maire

en charge du service aux familles,
de la citoyenneté et des affaires culturelles

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) : 2016, UNE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT COMPLÈTE

Le RAM a débuté le 20 novembre 2015 avec 3 grandes activités :

- Des animations;
- Des interventions à thèmes : réunions ou formations (soit pour les Amats (assistantes maternelles), soit pour les Amats & les parents employeurs, soit pour tout public);
- Des rendez-vous individuels destinés aux particuliers.

Quelques chiffres

- En 2015, 487 enfants ont participé à une animation du RAM entre février et septembre;
- En 2016, 19 Amats inscrites au RAM au 31/12, soit 45 % des Amats en activité.

Objectifs visés par le RAM

- Informer les professionnels de la petite enfance et les familles;
 - Proposer un lieu d'animation.
- En 2016, il y a eu 74 ateliers d'animation et d'éveil, mais également 3 temps forts :
- La Fête d'été ou de fin d'année & les portes ouvertes : 62 personnes présentes (34 enfants, 26 parents et 4 Amats);
 - Deux séances de médiation animalière en octobre 2016 : 77 personnes présentes;
 - La Fête de Noël, mutualisée avec la bibliothèque au Fil d'Eau : 12 amats, 60 enfants et 27 parents.

Le RAM bénéficie d'une bonne fréquentation, tant par les Amats que par les familles (donnée confirmée par la Caf).

Les fréquentations les plus importantes ont été relevées en juin et en novembre.

Plusieurs axes de travail peuvent encore être approfondis tels que le conseil en éducation aux familles et aux Amats, le développement de partenariats et la communication.



LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Les NAP ont été mises en place par la commune et ce, dès la rentrée de septembre 2014.

Bien qu'il s'agisse d'activités facultatives incombant aux communes, suite à la réforme des rythmes scolaires de 2014, l'Etat a fortement incité ces dernières à les organiser.

La commune de La Wantzenau a considéré que les NAP représentaient une opportunité pour les enfants. Elle a donc fait le choix de les instaurer dans un délai très contraint, à compter de septembre 2014.

Lors de la 1^{ère} année expérimentale, elle a émis la volonté de développer les NAP autour de cycles de découvertes pour proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Les activités sont rattachées à une des thématiques suivantes, voire plusieurs d'entre elles :

- La découverte des pratiques culturelles;
- Le sport et la solidarité;
- La découverte de l'environnement;
- La découverte des artisans;
- L'engagement et la citoyenneté.

En contrepartie de leur mise en œuvre, l'État verse annuellement un fonds d'amorçage de 50€/enfant inscrit dans une école maternelle ou élémentaire, soit une enveloppe annuelle de l'ordre de 22 500 €.

Les NAP ont connu dès le départ un fort engouement.

Les effectifs moyens, au cours des 3 dernières années scolaires, sont de 285 enfants.

Il est important de relier ces chiffres avec le nombre d'enfants scolarisés dans chaque école, susceptibles de participer aux Nap, soit 404 enfants.

Myriam STENGER,
1^{ère} Adjointe au Maire
en charge du service aux familles,
de la citoyenneté et des affaires culturelles



DOMAINE DES TRAVAUX, DE LA VOIRIE ET DE LA CIRCULATION

La 1^{ère} année de notre mandat a été consacrée essentiellement aux recensements des travaux de rénovations ou de reconstructions à réaliser que ce soit pour nos équipements sportifs ou pour nos bâtiments communaux ainsi que d'autres réalisations nécessaires à l'amélioration du « **bien vivre** » dans notre commune pour l'ensemble de nos administrés.

Nous avons ainsi réalisé :

- La réfection de l'étanchéité en 2014 de la toiture de la maison de l'enfant pour 35 100 €*;
- L'habillage des containers d'apport volontaire en 2015 et 2016 au Domaine du Golf et sur la route de la gravière pour un montant global de 9 700 €;
- La mise à l'eau pour embarcations au parking du Fil d'Eau en 2015 pour 21 000 €;
- Des travaux dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée de nos bâtiments publics : écoles, micro-crèche, maison des sœurs, église, l'Espace Culturel Le Fil d'Eau, pour un total de 68 500€;

- La climatisation de la salle de la Baby Gym en 2015 pour 13 450 €;
- La mise en place de défibrillateurs en 2015 pour 4 400€;
- Le réaménagement et la création d'aires de jeux en 2015 pour 116 900 €;
- La création d'un pont sur le Muhlgiesen pour 229 800 €;
- L'assèchement des murs de l'église en 2015 pour 11 000 €;
- La rénovation extérieure de l'église en 2015 pour 137 600€;
- La remise en état de la charpente des cloches en 2016 pour 17 600€;
- La mise en place d'enseignes lumineuses au Fil d'Eau et à la Bibliothèque en 2015 pour 9 000€;
- La création d'aires de jeux à la maison de l'enfant en 2016 pour 35 900€;
- Le remplacement des volets du Foyer paroissial en 2015 pour 10 700€;
- La réalisation d'un terrain de football en revêtement synthétique pour 787 800 €.

D'autres travaux de constructions, actuellement en cours de réalisation et déjà bien avancés, comme les ateliers municipaux ainsi que les vestiaires et club house au stade municipal, seront achevés et opérationnels courant du second semestre de cette année.

*(montants exprimés TTC)

Christophe GEORG
2^{ème} Adjoint au Maire, en charge des travaux,
de la voirie et de la circulation



Mise à l'eau
pour embarcations,
Terrain synthétique
et Aires de Jeux



COMMERCE – TOURISME – ATTRACTIVITÉ

Commerce ambulant

Nous avons reçu nombre de demandes émanant de commerçants et plus particulièrement, de « **Food Trucks** », désirant proposer leurs prestations aux Wantzenauviens, un peu à la manière d'Alain, notre pizzeria, installé sur le parking de Carrefour Contact.

Cependant, cet emplacement est privé et nous ne pouvons en disposer. Nous avons donc orienté ces commerçants vers notre marché hebdomadaire.

Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire a désormais pris place sur le parking de la Mairie, tous les vendredis après-midi. Pour plus de visibilité, il est désormais inscrit auprès de l'Association des marchés de France et celle d'Alsace.

Pour la seconde année consécutive, en 2017, nous avons organisé en partenariat avec les commerçants du marché, une tombola, dont le tirage au sort s'est déroulé dans la plus grande convivialité le 7 avril dernier. Nous remercions Mesdames CONDIS et STRENTZ, très impliquées dans l'installation du marché de La Wantzenau, depuis ses débuts.



Ouverture dominicale des commerces

Cette matière est régie par le droit local alsacien-mosellan, qui déroge aux règles applicables au reste du territoire français. Cette démarche a été lancée en septembre 2015. Deux réunions de concertations se sont tenues à l'Hôtel du Département, afin d'échanger sur l'évolution de cette réglementation, et durant lesquelles l'avis des communes a été sollicité.

Par ailleurs, nous avons pris contact avec le référent technique du département, chargé de la mise en œuvre sur le terrain du nouvel arrêté. Il doit nous expliquer concrètement comment va s'organiser la fermeture annoncée de Carrefour Contact le dimanche matin. Nous n'avons reçu aucune réponse ce jour.

La position du groupe Carrefour, quant à elle, reste très tranchée. Il ne fermera pas ses magasins déjà actifs le dimanche matin. Des tractations se déroulent actuellement avec les services de l'État en ce sens.

Restructuration du réseau Bus Quadrant Nord

L'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée en 2015 dans une restructuration de son réseau de bus. L'étude a été menée en parallèle avec les services de l'EMS, ceux de la CTS et le bureau d'études KISIO.

Durant ces échanges, La Wantzenau a fermement maintenu sa position :

- Conserver la ligne existante qui dessert le domaine du Golf jusqu'à la Place de la République;
- Développer une desserte vers la future extension de la ligne E du Tram à La Robertsau;
- Développer une desserte vers les zones d'activités La Wantzenau, Hoerd, Reichstett;
- L'attractivité de la gare étant un plus indéniable pour notre commune, développer les fréquences de passage et veiller à l'adéquation entre les horaires proposés par le bus et le train.

Une nouvelle réunion de travail avec les services de l'EMS et de la CTS est prévue plus spécifiquement dans les locaux de la Mairie de La Wantzenau le 24 avril prochain. L'objectif de cette réunion portera sur la mise en place et l'application concrète de la ligne FLEXO (desservant, à la demande, la gare de La Wantzenau, le Domaine du Golf et/ou de la Zone d'activités) et de la ligne EXPRESS (desservant le Domaine du Golf, Robertsau Boecklin et République).

La dynamisation du réseau Bus et Train doit rester un sujet capital dans le cadre de l'attractivité de La Wantzenau.

Anne HEMMERLÉ,
3^{ème} Adjointe au Maire
en charge de l'étude et la coordination de
toutes questions relatives au commerce,
au tourisme, à l'attractivité,
à l'emploi et à l'économie



LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE

Ces 3 années ont été marquées par de nombreux changements pour les associations.

Le projet d'un Office Municipal des Sports et Associations n'ayant pas abouti, la Commission des Sports et plusieurs membres d'associations ont rédigé une Charte des Associations. Ces dernières, pour la plupart, y ont adhéré.

C'est ainsi que les clubs peuvent :

- bénéficier de la gratuité d'une salle communale, une fois par an;
- participer au Marché de Noël, avec reversement d'un don au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), ou autres associations caritatives.

Mais aussi :

- Aider à la distribution du Trait d'Union;
- Tenir la buvette du Fil d'Eau, lors d'événements culturels ou communaux;
- Participer aux grandes manifestations (14 juillet, Fest'III,...).

Depuis 3 ans se tient également le Forum des Associations. C'est un moment convivial et apprécié de tous où les bénévoles sont conviés dans la soirée à un barbecue offert par la Municipalité.

Et pour que tout ce petit monde se sente bien, la Municipalité a investi dans un nouveau terrain de football synthétique, construit des nouveaux vestiaires, un nouveau clubhouse et une piste d'athlétisme opérationnelle, pour le 4^{ème} trimestre 2017.

Dans la foulée, la rénovation du hall de tennis est à l'étude ainsi que celle des courts et du Dojo. Le gymnase du Collège André Malraux n'est pas en reste, puisqu'il va également subir un lifting. Comme vous le constatez, la Municipalité soutient ses associations et crée des équipements dignes de La Wantzenau.

Je tiens à remercier tous les bénévoles de toutes les associations pour leur soutien et leur dévouement, tout au long de l'année.

Bonne continuation à tous et portez haut et fort les couleurs de La Wantzenau, ici et ailleurs !

Jean-Louis GABEL
4^{ème} Adjoint, en charge du sport
et de la vie associative



Forum des Associations
septembre 2016

LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT



« Mieux vivre ensemble à La Wantzenau » est le fil rouge de notre engagement municipal et les actions en lien avec la solidarité participent pleinement à cet objectif.

À mi-mandat, le bilan se décline autour d'axes forts identifiés et bien connus mais également dans des actions plus discrètes, voire invisibles.

Des initiatives pour les jeunes et l'emploi

Depuis octobre 2014, nous avons mis en place à la mairie une permanence bi-mensuelle de la Mission Locale. Ce service de proximité assure une mission d'accueil, d'information, d'orientation et de mobilisation vers une insertion professionnelle; une cinquantaine de Wantzenauviens, en moyenne par an, bénéficie de cet accompagnement.

En 2015, nous avons initié les premiers jobs d'été pour les jeunes : opération réussie pour une cinquantaine de jeunes, opération reconduite en 2016 avec le soutien des agriculteurs pour près d'une soixantaine de jeunes. La troisième édition se prépare. En 2017, il y aura près de 65 jeunes, malgré une baisse de surface de 30%.



Mobilisation des agriculteurs pour les Jobs d'été

L'engagement de la commune en faveur de l'emploi s'est concrétisé par l'embauche de 3 jeunes en emplois aidés dans les services techniques et à la communication.

Une belle dynamique en faveur des Aînés

Nous avons défini nos orientations en nous appuyant sur l'enquête menée auprès des personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules à domicile en 2015 et les ateliers participatifs mis en place en 2016.



Remise du certificat Ville Amie des Aînés

Nous avons adhéré au réseau francophone de la Ville Amie des Aînés et notre volonté a été reconnue par la remise du certificat en octobre 2016.

Les premiers éléments du plan d'action ont été mis en œuvre : l'organisation d'ateliers thématiques, l'appui aux activités physiques ainsi que l'engagement sur des objectifs à plus long terme.

Nous poursuivons nos actions favorisant le lien social : les sorties annuelles des Aînés, les invitations élargies aux goûters, aux apéritifs à l'issue des sorties, les fêtes de Noël, privilégiant la convivialité autour d'un déjeuner et d'une animation.

Nous avons participé à la mise en place de la navette mise à notre disposition par l'EHPAD « le Tilleul » avec le soutien des bénévoles du Conseil des Aînés : en 2016, 110 personnes dont des résidents de la maison de retraite ont bénéficié de ce service favorisant la mobilité et la vie sociale.



Anniversaire de la Navette

Des activités en réponse aux besoins de nos concitoyens

Depuis avril 2014, plus de 100 personnes ont été accueillies par l'Adjointe aux solidarités, en rendez-vous individuel, pour un appui face à des situations personnelles ou familiales fragiles ou difficiles.

Les besoins sont divers : accès à un logement aidé ou adapté, aides financières, précarité énergétique, isolement, recherche d'un emploi,... Il s'agit de mobiliser toutes les ressources et services pour trouver des réponses à court et/ou moyen terme.

Le Centre Communal d'Action Sociale, a apporté une aide financière à 56 personnes depuis 2014; les membres de cette commission, en toute confidentialité, examinent les situations avec beaucoup d'attention et un fort sens de l'humain.

Ce travail se fait en concertation avec l'assistante sociale de la commune et les professionnels de l'action sociale.

Le CCAS participe également aux frais de portage des repas ; depuis 2014, pour illustration, 1 898 repas distribués à domicile ont ainsi été cofinancés par la commune.

Il soutient également les personnes en situation de handicap et les associations à vocation sociale, ayant un lien avec des habitants de la commune.

Les logements aidés

L'accès aux logements aidés est une priorité pour bon nombre d'habitants. La situation actuelle reste tendue, en attente de la concrétisation des nouveaux projets d'urbanisme.

Depuis 2014, nous avons participé à 12 commissions d'attribution de logement avec 100% de résultats : les 25 logements aidés ont tous été alloués à nos concitoyens.

Nous participons également aux groupes de travail portant sur cette thématique : le nouveau plan de gestion de la demande et le projet de cotation de la demande HLM à l'Eurométropole, le logement insalubre au Conseil Départemental.

Il s'agit de rester vigilant pour défendre, dans les priorités d'accès aux logements aidés, les personnes ayant un lien avec la commune.

Conclusion

Les périmètres de l'action sociale et de la solidarité sont vastes et nécessitent un engagement de tous les acteurs : élus, services de la commune, partenaires institutionnels, associations, bénévoles, professionnels...

Ces actions, fortement soutenues par l'équipe municipale, s'inscrivent dans une réelle dynamique où la place de l'humain est centrale; les perspectives qui se dessinent soutiennent notre détermination à mener, avec enthousiasme, nos nouveaux projets, sur la période 2017/2020.

Françoise BOISSIÈRE
5^{ème} Adjointe au Maire,
en charge de la solidarité



L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Cet article est l'occasion à mi-mandat de faire un point d'avancement sur les projets d'urbanisme.

À notre arrivée, nous avons rapidement constaté l'ampleur du retard pris en terme d'infrastructures et de logements dans notre commune.

Il était évident qu'il fallait lancer plusieurs projets simultanément.

Le développement de l'habitat est lié aux infrastructures publiques (souvent vieillissantes ou vétustes).

Avant toute action, nous avons lancé une étude au travers d'un Plan Directeur d'Aménagement.

Le cahier des charges était le suivant :

- Faire un état des lieux de l'existant;
- Définir les orientations possibles et les travaux nécessaires;
- Calibrer le montant des investissements (afin de valider la programmation budgétaire).

Le PDA est consultable en mairie.

Point sur nos contraintes et obligations en terme de logements (héritage du passé)

Le constat est le suivant : notre commune était et reste en état de carence, ne respectant pas la loi SRU, qui exige 25% de logements sociaux (bien que ce chiffre ne pourra pas être atteint).

Cela se traduit par le risque de perdre le contrôle de notre urbanisme.

Quelques chiffres pour illustrer l'évolution des logements aidés sur notre commune :

- En 2008, nous avions 0,90% de logements sociaux, pour arriver à 1,67% fin 2014 (base de calcul pour l'amende que nous payons actuellement);
- De 2014 à fin 2016, nous avons atteint 2.78% (soit 69 logements aidés, au total).

Les conséquences

- Une amende annuelle de 165 000 €, pouvant être multipliée par 5, si rien n'était fait.
- La perte du droit de préemption (transférée à l'État);
- Le risque de perdre la délivrance des permis de construire.

La municipalité a dû faire face à la nécessité de lancer rapidement les premiers programmes, par l'acquisition de foncier, ou de biens, lorsque cela fut possible.

Les projets en cours de réalisation

- Rue d'or avec 18 logements dont 6 logements aidés (livraison dernier trimestre 2017);
- Kopf Adam avec 15 logements aidés (livraison 2^{ème} trimestre 2018);
- Rue du Petit magmod, avec 25 logements dont 9 logements aidés (livraison 2^{ème} trimestre 2018).

Les grands projets marquant l'entrée de notre village

Le Schwemmloch, (400 logements dont 30% de logements aidés sur 12 ha)

Nous avons obtenu des avancées significatives auprès du concessionnaire du projet (la SERS), en renouant le dialogue avec les propriétaires, permettant ainsi une juste revalorisation de leur bien et débloquent enfin la situation.

À ce jour, le schéma d'urbanisme du programme est arrêté et le projet avance sereinement (viabilisation prévue au 1^{er} trimestre 2018).



Plan masse du Projet Schwemmloch
© crédit image : DRLW Architectes

Il reste à définir le détail du programme (forme et aspect des bâtiments, destination des logements etc..)

Nos lignes directrices du projet :

- L'intégration du bâti à notre village;
- Un programme de haute qualité environnemental et innovant;
- Des logements pour tous (personnes handicapées, primo accédants, logements aidés).

Le Trissematt (84 logements sur 2,6 ha)

Les critères retenus par la municipalité ont été :

- L'intégration au village;
- Une densité raisonnée (40 logements à l'hectare);
- Une mixité sociale vertueuse (accession privée, logement aidé locatif et accession sociale).

L'ensemble de ces opérations nous a permis de signer en juillet 2016, avec Monsieur Thierry REPENTIN (Délégué interministériel à la mixité sociale dans

l'habitat), notre contrat de mixité sociale.

Ce dernier, en accord le Plan Local de l'Habitat (PLH), prévoit 750 logements dont 300 aidés à l'horizon 2030.

Pour accompagner ce développement, il était nécessaire d'adapter nos équipements publics

- Un centre technique municipal, placé dans une zone rendant efficient les déplacements de nos personnels communaux et libérant ainsi des espaces au centre du village;
- Un ensemble vestiaire clubhouse et infrastructures du stade (piste d'athlétisme et terrain de football synthétique) ouvrant ainsi l'espace entre le gymnase, le collège et les infrastructures sportives;
- Un nouveau groupe scolaire, situé près de nos complexes sportifs et du collège, faisant ainsi un ensemble cohérent dans la gestion des déplacements des élèves, tout en mutualisant les infrastructures.

Afin de desservir ces équipements, il a été voté par le Conseil Municipal en 2016 la création d'un nouvel axe de desserte.

Ce nouvel ensemble doit contribuer à fluidifier la circulation au centre du village et permettra l'acheminement ainsi que la dépose des élèves en toute sécurité.

L'urbanisme de notre village est également une affaire de valeurs et de convictions.

Nous avons ainsi signé, cette année, avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la charte des bâtisseurs de France, mettant en avant les valeurs qui nous sont chères :

- Des constructions de qualité et à hautes performances environnementales;
- Des circuits courts, privilégiant la proximité des matériaux et des entreprises;



Signature de la Charte des bâtisseurs de France
Monsieur Jean-Luc WIEDEMANN, Président de la FFB 67
et Monsieur Martial SCHILLINGER

- Privilégier les entreprises et les opérateurs ayant ainsi une réelle politique sociétale (*formation, apprentissage, heures d'incertion*).

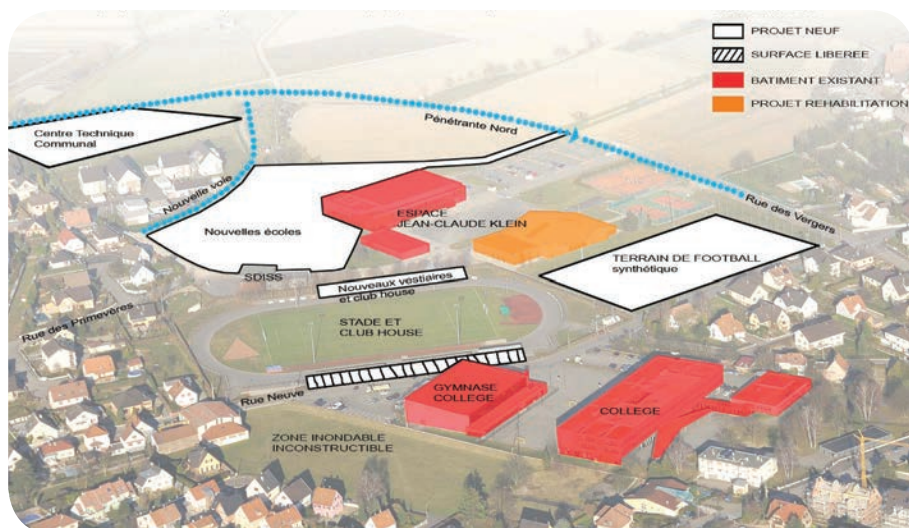
Comme vous pouvez le constater, les projets sont programmés, budgétés et lancés avec une vision d'ensemble.

Pour ma part, l'urbanisme doit contribuer au « **vivre ensemble** », développer notre habitat en harmonie avec les besoins de notre population.

Et selon un vieux proverbe alsacien :

« *Es eche noch ken gelerter vom hemel gfale* »
(Jamais un savant n'est tombé du ciel)

Martial SCHILLINGER
6^{ème} Adjoint au Maire,
en charge de l'aménagement urbain



Équipements sportifs et équipements publics
© crédit image : DRLW Architectes



L'ENVIRONNEMENT

La politique environnementale, menée depuis 3 ans concerne les actions suivantes :

- La mise en place d'une gestion des embâcles, au niveau du Pont de l'III, en contrepartie de faucardage et en accord avec la Direction Départementale des Territoires (DDT);
- L'entretien des berges de l'III, côté village;
- L'aménagement des bennes d'apport volontaire au Domaine du Golf et au Schlag;



L'habillage de containers
Domaine du Golf et Schlag

- La sensibilisation de l'Eurométropole de Strasbourg à la nécessité d'entretenir les noues au Domaine du Golf, le fossé face à la ZA et le Landgraben. Les noues sont faites au bout de 3 ans, les berges du Landgraben ont été remises en état, mais rien n'est encore fait pour le fossé;



Entretien des berges
du Landgraben

- Le colmatage d'une brèche sur le **Herregrundgiessen** pour restaurer la fonction « **d'irrigation** » de la forêt rhénane instaurée dans un projet LIFE;



Le colmatage de la brèche sur
le Herregrundgiessen

- Les négociations avec l'Office National des Forêts (ONF) pour une gestion adaptée à la problématique du frêne;
- L'accompagnement d'un groupe de bénévoles pour une action de plantation en forêt : 150 arbres plantés en 2016 et 570 prévus le 18 novembre 2017;



La plantation de 150 arbres

- La sensibilisation des citoyens aux actes de civisme : le ramassage de crottes de chiens, la taille des haies qui débordent en limite de propriétés (*il reste beaucoup à faire*).

- La remise en état d'un terrain communal au Domaine du Golf;
- La Journée Citoyenne avec 75 inscrits en 2015 et 100 en 2016;
- La mise en place du tri sélectif lors de nos manifestations en partenariat avec nos associations (**Merci !**)
- Zéro Phyto et mesures alternatives;
- La signature d'une convention entre les agriculteurs et la commune et la concrétisation d'un réseau de bandes enherbées;
- La participation à diverses réunions sur les énergies renouvelables;
- La construction d'un nouveau Centre Technique Municipal et l'acquisition de matériels : tracteur, broyeur et remorque, pour une meilleure gestion de nos espaces publics et des accotements et une optimisation des travaux d'entretien sur le ban communal.



Futur Centre Technique Municipal

Denis CLAUSS
7^{ème} Adjoint au Maire,
en charge de l'environnement

SEMAINE D'ÉQUITATION DU 3 AU 7 AVRIL 2017 À L'ÉCOLE ILL ET RIED

Un galop d'essai réussi !

Les élèves du CE2 monolingue sont partis au centre équestre du Waldhof pour quatre jours de découverte du monde équestre. Ce projet a pu aboutir grâce à l'investissement des parents et de la commune de La Wantzenau qui a offert le transport.

Un grand MERCI !

Pour certains élèves, déjà cavaliers l'adaptation fut facile, pour d'autres, le contact avec le cheval représenta une grande découverte et calma les ardeurs...

Nous avons visité le centre, fait connaissance avec les animatrices Nina, Morgane et Carole: nous les remercions vivement pour le travail accompli.

Tout au long de la semaine, nous avons participé à différents ateliers : le pansage, la monte, la voltige, la théorie, la promenade en forêt...

Tous ces ateliers furent des moments privilégiés pour travailler le vocabulaire spécifique en rapport avec le matériel, les métiers, l'anatomie du cheval...

Le soleil fut au rendez-vous et nous avons pris nos repas dehors. Le jeudi, par contre, nous avons mangé dans le chalet avec le chauffage car le temps était plutôt frais.

Nous remercions chaleureusement tous les accompagnateurs pour leur dévouement. Finalement, nous sommes partis en vacances avec dans la tête de beaux souvenirs et pour certains l'envie de continuer l'expérience...

Classe de Marie-Christine RIDOIN



Les élèves de CE2 en selle

QUELQUES PHOTOS DES TEMPS FORTS DU RAM...



FORUM DES ÉMOTIONS

Les structures petites enfance et enfance de La Wantzenau gérées par l'AGES organisent « **le Forum des émotions** ».

Rendez-vous le vendredi 19 mai de 17h45 à 19h30 dans la cour de l'III au Soleil pour découvrir les stands et participer aux ateliers suivants :

- Maxi-Loto des émotions avec la Maison de l'Enfant;
- Maquillage sur l'humeur du jour avec l'Arc en Ciel;
- Découverte des boîtes mystère avec la Micro-crèche du Woerthel;
- Théâtre des émotions avec l'III au Soleil;
- Stand de présentation animé par le Relais d'Assistants Maternels.

Les équipes vous attendent pour partager un moment convivial.

Venez nombreux !!!



PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU

www.lefildeau.fr

LA FOLIE DES ANNÉES 80

Vendredi 12 mai 2017 à partir de 20h30

Revivez la folie des années 80, le temps d'une soirée. Dansez et chantez sur les tubes de Jean-Pierre Mader avec « *Macumba* », de Cookie Dingler avec « *Femme Libérée* », de William (du groupe Début de Soirée) avec « *Nuit de Folie* » et Jean-Noël Tichit (guitariste/choriste): quatre artistes qui jouent et chantent ensemble. Le concert sera suivi d'une grande boum.



CONNAISSANCE DU MONDE BRÉSIL, UN JARDIN POUR LA PLANÈTE

Dimanche 21 mai à 17h

Mario INTROIA, très tôt, s'interroge sur le devenir de notre planète. Il milite en France avec les premiers mouvements pour la protection de l'environnement. Pour ce naturaliste de terrain et réalisateur de films documentaires, tout commence par son premier voyage long courrier; destination le Brésil via la Guyane française pour une durée de douze mois.

MICHEL JONASZ ET JEAN-YVES D'ANGELO

Jeudi 1^{er} juin 2017 à 20h30

Michel JONASZ est accompagné d'un Musicien-Compositeur exceptionnel en la personne de Jean-Yves d'Angelo. Quel plaisir de les retrouver sur scène ensemble ! Vous y retrouverez des anciennes chansons comme « Unis vers l'uni » et d'autres moins connues. Un mélange de musique et d'humour.



EN BREF

► Demande et/ou Renouvellement de passeport et/ou Carte Nationale d'Identité

L'été approche à grands pas. Il est temps de vérifier la validité de tous vos papiers d'identité.

Suite à la réforme de la carte d'identité du 28 mars dernier, la Mairie de La Wantzenau délivre toujours les cartes d'identité et passeports, via le DR (*Dispositif de Recueil*). Ce nouveau dispositif permet de mieux lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Cependant et dorénavant, le dépôt des dossiers ainsi que le retrait des titres se font **EXCLUSIVEMENT** sur **RENDEZ-VOUS**.

Dans la mesure du possible, il vous sera demandé de remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet, afin de gagner du temps lors de votre passage en mairie.

Pour effectuer une pré-demande, vous devez disposer d'un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale de Titres Sécurisés ou bien vous identifier à l'aide du dispositif France Connect.

Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer en quelques clics. <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-decarte-nationale-d-identite-CNI>

Toutes les cartes d'identité délivrées après le 1^{er} janvier 2004 sont automatiquement prolongées de 5 ans, sans démarches particulières à faire.

Nous vous rappelons que la présence des enfants est obligatoire.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter votre mairie au **03 88 59 22 59**. Plus d'informations également sur : www.service-public.fr

► Élections présidentielles

N'oubliez pas !

Pour le deuxième tour des élections présidentielles qui aura lieu le 7 mai prochain, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

► Conseil Municipal

Les prochains Conseils Municipaux de La Wantzenau auront lieu les **mercredis 31 mai et 28 juin 2017 à 20h**.

EN IMAGES

Les faits marquants en images



1



2



3

Légende :

1. Concert de Printemps - Le Fil d'Eau (01/04/17) © Célia PHILIBERT DIT JAIME
2. Elsässer Owe - Le Fil d'Eau (07/04/17) © Cécile VIX
3. C'est pour ma Pomme - Le Fil d'Eau (19/04/17) © Célia PHILIBERT DIT JAIME

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

► Notre Wantzenau

UN BILAN INQUIÉTANT

A mi-mandat, nous rappelons les dérapages face à une politique peu soucieuse de l'avenir :

- Des démissions en masse :
 - Adjoints : aux finances, aux travaux, à l'urbanisme, à la vie économique.
 - Collaborateurs de la Mairie : communication, direction générale des services, accueil.
- Une communication très difficile :
 - Des concertations masquant des décisions unilatérales et sans information aux élus.
 - Un manque de respect des élus : non-transmission des documents dans les délais et dénaturation de leurs propos.

En résumé, une transparence à l'inverse de la grande mise en scène de la communication.

- Des projets qui patinent :
 - Le Schwemmloch souffre d'un retard conséquent : changement de l'architecte urbaniste. Peut-on connaître le coût de cette résiliation ? De plus, la rue du Nord reste toujours mal traitée.
 - Des écoles, une priorité certes, mais loin de justifier une dépense de **11 Millions d'Euros**. Le cahier de charges est bâclé : manque de concertation et exclusion de 2 classes de maternelles qui resteront au WOERTHEL avec un aménagement de 600 000 euros !
 - Les indispensables ateliers municipaux ont été calibrés à grande échelle sans négociation d'une mutualisation possible avec l'Eurométropole.

Michèle KANNENGIESER - Camille MEYER - Pia KIEFFER -
Frédéric MAURY - Christine STROH - Roger BODE

► Liste d'Entente Communale

A mi-mandat, les grandes lignes de la politique municipale sont apparues et la plupart des projets ou travaux lancés.

Nous vous avons déjà fait part de nos doutes sur l'opportunité de certains d'entre eux et de nos inquiétudes quant à leur financement.

Parmi ces projets, la construction du nouveau groupe scolaire est certainement le plus lourd de conséquences, d'une part en raison de son coût, près de 11 millions d'euros (hors acquisitions et équipements) et d'autre part, du fait de son impact sur la vie de notre village.

En effet, afin de boucler un plan de financement déjà fragile, le Maire a d'ores et déjà intégré la vente en 2020 des écoles actuelles pour un montant de 1,792 millions d'euros.

Mais au-delà de l'aspect financier, le déplacement des écoles et la vente de leurs bâtiments soulèvent la question de l'avenir du centre de notre village, de son animation et de son activité, en particulier pour nos commerçants.

Après avoir pris la décision politique de déplacer les écoles, sans étude d'impact préalable ni stratégie sérieuses, il ne faudrait pas que le Maire s'exonère d'une réflexion globale et d'un débat anticipé avec les habitants sur le sort des bâtiments scolaires, l'avenir du centre et de ses commerces, et plus largement sur la vie de notre village qui n'a pas vocation à devenir une cité dortoir sans âme.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL
(article remis le 13 avril 2017)